



RESOLUTION DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT-FORCE OUVRIERE DE LA MAYENNE

Les syndicats CGT-Force Ouvrière de la Mayenne, réunis le 20 novembre 2025, pour le 25^{ème} congrès de l'Union Départementale de la Mayenne, sous la présidence de Frédéric Souillot, secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière, réaffirment leur attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et au syndicalisme libre et indépendant de tout mouvement philosophique ou religieux, de tout parti politique et organisation patronale et ce afin d'organiser les travailleuses et travailleurs et de défendre leurs intérêts et droits collectifs et individuels.

La CGT-Force Ouvrière s'inscrit dans la négociation et non dans la concertation ou l'accompagnement.

Le congrès rejette le concept de « syndicalisme rassemblé » ou « l'unicité syndicale », qui compromet l'indépendance syndicale, affaiblit les revendications, et constitue le plus souvent un obstacle à la grève. L'impasse des journées « saute-mouton » comme cela a été le cas en 2023 lors du combat contre la réforme des retraites Macron-Borne en est une parfaite illustration. Pour le congrès, si l'unité syndicale doit systématiquement être recherchée, elle ne peut se faire que sur la base de revendications communes, sur des modalités d'action partagées et uniquement sur la base de nos mandats.

En 2025, la CGT-Force Ouvrière a 130 ans. Le congrès rappelle qu'en septembre 1895, à Limoges, s'est tenu le congrès constitutif de la Confédération Générale du Travail (CGT) et que ce fut la naissance du syndicalisme confédéré en France. Le congrès rappelle que c'est l'histoire des syndicats Force Ouvrière. En 1948, les fondateurs de la CGT-FO proclamaient : « Nous continuons la CGT ». Le congrès réaffirme les principes fondateurs de la Confédération Générale du Travail : liberté, et indépendance, en toutes circonstances.

Le congrès réaffirme l'engagement inébranlable des syndicats FO en faveur de la paix et de la devise « pain, paix, liberté », qui symbolise l'héritage historique de l'organisation, porté dès sa création par son fondateur Léon Jouhaux, lauréat du prix Nobel de la paix en 1951.

Le congrès rappelle la déclaration du congrès fondateur de la CGT-FO le 12 avril 1948 : « La CGT-FO combat pour la liberté, l'émancipation, le bien être des travailleurs et la paix dans le monde. Le syndicalisme a pour devoir de se consacrer à la sauvegarde de la paix ».

Depuis notre dernier congrès en novembre 2021, la situation internationale s'est considérablement dégradée, ce qui n'est pas sans conséquence sur la France. Les conflits armés se multiplient. Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine déclenchant une guerre faisant au moins un million de victimes civiles et militaires (morts et blessés).

Après l'attaque sanglante perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, le gouvernement israélien s'est lancé dans des représailles totalement disproportionnées aboutissant à un véritable génocide contre les Palestiniens de Gaza. Le soi-disant « cessez le feu », bien que nécessaire pour arrêter les massacres, a pour contrepartie le maintien de la colonisation et de l'apartheid en Palestine.

Le congrès exige un réel cessez le feu, étape vers une paix durable et juste.

Le congrès rappelle son combat pour l'égalité en droits des peuples et condamne toute forme d'oppression et d'asservissement des populations et s'inscrit plus que jamais dans le combat contre toutes les guerres et génocides.

Le congrès dénonce la politique va-t-en-guerre de Macron et ses gouvernements, qui se traduit par une loi de programmation militaire de 413 milliards sur 6 ans, par l'objectif d'atteindre 5 % du PIB consacré à l'armée, au détriment de notre système de protection sociale, de nos services publics.

Le congrès rejette et combat toute forme de racisme, de xénophobie, de discrimination ou de rejet de l'autre.

Le congrès se félicite de l'implantation des syndicats de la CGT-FO dans de nouveaux secteurs et de la progression du nombre d'adhérents dans le privé comme dans le public, au cours du dernier mandat. Cette progression reste un baromètre lisible quant à la santé de l'Union Départementale.

Augmenter le nombre de nos syndiqués et de nos implantations demeure un objectif prioritaire.

Il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés publiques. Le congrès se prononce contre toutes les formes de criminalisation de l'action syndicale, contre toute atteinte à nos droits et à nos libertés, qu'elles émanent de l'Etat ou des patrons.

Le congrès rappelle que la grève, comme la manifestation publique est un droit constitutionnel qui demeure le moyen d'expression du rapport de force pour les salariés dont les revendications ne sont pas entendues. Toute tentative d'entraver ces droits inaliénables doit être dénoncée et combattue à tous niveaux.

Le congrès exige l'abrogation des lois dites de représentativité d'août 2008 ainsi que celles remettant en cause la hiérarchie des normes et le principe de faveur.

Le congrès revendique le rétablissement de la libre désignation des Délégués Syndicaux. Il rejette toutes les lois ayant réduit le droit syndical : représentativité, fusion des instances représentatives du personnel... tels que les accords de Bercy de 2008, la loi Travail de Hollande, les ordonnances Macron, la loi Dussopt...

Face à la dégradation généralisée des conditions de travail, engendrant une augmentation des accidents du travail, des maladies professionnelles et des risques psychosociaux, le congrès revendique le rétablissement, en toute urgence, des instances indépendantes relatives à la santé sécurité au travail et notamment les CHSCT. Le congrès se félicite de la fin de la limitation du nombre des mandats successifs qui avait été instaurée par les ordonnances travail.

Quelle que soit la situation, quel que soit le gouvernement en place, le congrès affirme sa volonté de continuer à porter haut et fort ses revendications et à les faire valoir par l'action syndicale en toute circonstance.

Alors que les budgets d'austérité se suivent, permettant de démanteler les services publics et de supprimer les droits sociaux, afin notamment de nourrir les guerres dont personne ne veut et d'enrichir les actionnaires, le congrès rappelle que les différents gouvernements depuis 2017 ont toujours fait payer aux travailleurs, salariés, retraités, chômeurs, précaires et jeunes, les conséquences d'une dette qui a augmenté de 50 % depuis 2017 afin de garantir les plus hauts revenus aux plus riches et financer la politique va-t-en-guerre du président Macron.

Le congrès constate que ce sont les gouvernements successifs qui ont volontairement créé une dette en versant des milliards d'aides publiques à certaines entreprises (au moins 211 milliards d'euros en 2023) sans contrepartie ni contrôle, en les exonérant de cotisations (75 milliards en 2023, 88,9 en 2025), en transférant le poids de la dette COVID à la Sécurité Sociale... La dette dont nous ne sommes ni les responsables ni les bénéficiaires fournit aujourd'hui un alibi au gouvernement pour justifier la poursuite du braquage permanent et sans limite des travailleurs, de la Sécurité Sociale et des services publics.

Comme la Sécurité Sociale, le budget de la Nation n'a pas un problème de dépenses mais un problème de recettes.

La fraude fiscale atteint au moins 80 milliards d'euros quand la « fraude sociale » agitée par le gouvernement pour justifier la chasse aux pauvres ne dépasse pas les 8 milliards dont les 2/3 sont imputables aux professionnels libéraux de santé. Les dividendes atteignent tous les ans des sommets (100 milliards en 2024). Les 500 familles les plus riches ont vu leur patrimoine plus que doubler depuis l'arrivée de Macron au pouvoir (de 571 milliards en 2017 à 1228 milliards en 2024).

Le congrès revendique des mesures de justice sociale et la restitution des milliards pillés via les aides publiques aux entreprises du CAC 40.

Les annonces de plans sociaux qui ont pour seul objectif d'augmenter les profits s'accumulent en Mayenne (TDV, MPO, Luminess, téléperformance...), les défaillances des TPE et PME ont augmenté de 28 % en 1 an en Mayenne. Il est de la responsabilité de l'Etat de sauver les emplois et les sites industriels. Le congrès revendique le rétablissement de l'autorisation administrative des licenciements économiques, des moyens pour un contrôle renforcé par l'administration, et le remboursement des aides.

Le congrès refuse que les aides du « quoi qu'il en coûte » servent à des plans d'investissements dans le seul but de supprimer des emplois, d'augmenter les profits, et de transférer des activités à l'étranger.

Le congrès s'oppose et combat toute politique d'austérité.

Le congrès soutient sans réserve toutes les mobilisations et actions engagées dans le département pour la satisfaction des revendications.

Salaires, traitements, pensions, minima sociaux, emplois

La CGT-FO est le syndicat de la fiche de paie. Le congrès dénonce les mesures gouvernementales qui incitent les employeurs à ne pas augmenter les salaires (comme les exonérations de cotisation pour les salaires inférieur à 1,6 fois le SMIC) ainsi que le versement d'aides publiques sans contrôle à des entreprises qui n'embauchent pas ou licencient tandis que leurs actionnaires se gavent.

Le congrès revendique un revenu qui permette à chacun de vivre dignement.

La richesse augmente mais pas pour les salariés. Au contraire, le congrès constate l'érosion des revenus et du pouvoir d'achat. Les négociations salariales sont bloquées.

Comme partout en France, la pauvreté et la précarité s'aggravent en Mayenne.

C'est pourquoi le congrès revendique l'augmentation générale des salaires, des traitements, des retraites, des pensions, des allocations, des minima sociaux a minima à la hauteur de l'inflation.

Le congrès revendique l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes dans toutes les branches professionnelles.

Le congrès exige que le versement des aides publiques aux entreprises soit conditionné à des contreparties pour les salariés (création et maintien des emplois, augmentation des salaires, etc.).

Le congrès rappelle que le salaire doit absolument primer sur toute autre forme de rémunération variable, et trop souvent défiscalisée et non cotisée.

Défense de la protection sociale

Le congrès salue l'engagement sans faille des militantes et des militants FO en Mayenne, qui n'ont pas ménagé l'effort de grève et de blocages économiques pour combattre la contre-réforme des retraites. Après 7 mois de lutte, la loi scélérate Borne Macron, jamais votée par la représentation nationale et rejetée par 94 % de la population salariée, est toujours combattue. Le congrès ne confond pas suspension et abrogation de la réforme, et revendique une abrogation totale et définitive de cette loi scélérate, brutale, illégitime, sans aucun fondement économique, qui reporte de deux ans l'âge légal de départ à la retraite.

Le congrès exige également l'abrogation de la loi Touraine et son actuelle accélération. Le congrès revendique le retour à la retraite à 60 ans, à taux plein après 37,5 annuités de cotisations, calculées sur les 10 meilleures années pour les salariés de droit privé et les 6 derniers mois pour la fonction publique, sans décote pour tous. Le congrès exige le rétablissement de l'ensemble des régimes spéciaux et réaffirme son attachement indéfectible à la retraite par répartition et à sa gestion paritaire.

Comme pour le conclave, le congrès considère que notre organisation n'a pas sa place dans des conférences sociales dont le but est de tenter d'intégrer les syndicats pour faire passer la politique d'austérité et d'empêcher la construction du rapport de force et toute forme de résistance.

Le congrès refuse toute tentative de remettre sur la table un régime de retraite à point et/ou par capitalisation.

En cet anniversaire des 80 ans de la Sécurité Sociale, Le congrès rappelle son attachement permanent aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale de 1945. C'est pourquoi le Congrès condamne la doctrine gouvernementale qui consiste à faire payer la dette aux malades puisqu'elle est totalement en opposition avec les ordonnances de création de la Sécurité sociale fondée sur la solidarité ouvrière et l'adage « **chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».

Le congrès dénonce la gestion du financement de la Sécurité sociale par l'Etat au travers des PLFSS ainsi que les budgets d'austérité qui lui sont imposés au prétexte d'une dette qu'il a artificiellement créée.

Le congrès dénonce les Conventions d'Objectifs et de Gestion imposées par l'Etat aux organismes de Sécurité Sociale dont la finalité est la casse de la Sécurité Sociale par la suppression d'effectifs, la réduction des moyens de fonctionnement et la réalisation d'économies sur le dos de ses assurés.

Le congrès s'oppose à tout nouveau désengagement de la Sécurité Sociale sur les frais médicaux, indemnités journalières, allocations familiales, etc. et à toute décision qui remettrait en cause le régime général de Sécurité Sociale.

Le congrès condamne la fiscalisation de la Sécurité Sociale opérée par les lois de finances successives et le transfert de son financement par les cotisations vers l'impôt.

Le congrès dénonce la mainmise du gouvernement sur le système de gestion paritaire de l'assurance-chômage. La contre-réforme du gouvernement s'attaque aux demandeuses et aux demandeurs d'emploi et sanctionne les chômeurs, durcissant encore un peu plus les conditions d'ouverture des droits et des indemnités, alors que le chômage progresse. La contracyclicité (modulation des droits suivant la conjoncture économique), poursuit une régression sociale déconstruisant de notre système de protection sociale. Injuste, punitive et ciblant toujours davantage les salariés les plus vulnérables.

Le congrès revendique le retour aux dispositions de la Convention Unedic de 2017 et à la loyauté de la négociation paritaire entre interlocuteurs sociaux.

Services publics, Fonction Publique

Le congrès réaffirme que la République sociale, doit garantir l'égalité des droits en matière d'accès aux services publics, de santé et d'Education.

Le congrès rejette le plan du gouvernement de réaliser des milliards d'économies sur les budgets 2026 et suivant, en particulier par des coupes sur le financement des services publics, déjà mis à mal par des années de restrictions. Ce projet remet en cause l'existence même des services publics.

Le congrès s'oppose à la politique purement comptable aboutissant à la suppression de milliers de postes au nom de la réduction des déficits publics et des économies budgétaires.

Les trois versants de la Fonction Publique subissent des attaques d'une violence inouïe s'inscrivant dans la destruction des services publics au profit d'une privatisation à marche forcée.

Le congrès réaffirme son attachement au Statut Général de la Fonction Publique garant de l'indépendance des fonctionnaires et demande l'abrogation de la loi de la transformation de la Fonction Publique.

Le congrès dénonce le projet de baisse de dotations de fonctionnement des collectivités locales qui entrainera inévitablement des suppressions de milliers de postes d'agents territoriaux. Le congrès soutient toutes les grèves et mobilisations des agents territoriaux avec leurs syndicats.

Le congrès exige le recrutement massif sous statuts de tous les personnels à hauteur des besoins et l'augmentation immédiate du point d'indice des salaires et traitements.

Le congrès s'oppose à la dématérialisation à outrance de tous les services publics conduisant à la fermeture des accueils au public avec pour conséquence une détérioration du service rendu à l'usager mis face à un mur numérique et une perte de sens du travail pour les personnels soumis au dictat des objectifs chiffrés.

Face à la dégradation catastrophique de l'Hôpital public, le congrès exige la réouverture de tous les lits dans tous les secteurs, le maintien des services et les structures. Il exige le maintien des trois services d'urgences 24/7 et des 3 SMUR en Mayenne sans condition préalable.

Le congrès exige un plan d'investissement massif pour l'hôpital public et un plan d'embauche de personnels qualifiés pour répondre aux missions de service public.

Le congrès se félicite de la mobilisation exemplaire des personnels de santé avec leurs syndicats FO qui a permis de faire annuler le plan social prévu au CH Laval à l'été 2025. Le congrès salue l'initiative des GD santé FO et des UD FO de la Région qui ont organisé et été à l'origine de la grève et de la manifestation régionale à Nantes devant l'ARS le 16 septembre 2025.

Le congrès soutient les grèves et mobilisation des personnels hospitaliers pour faire aboutir les revendications, pour combattre la destruction des hôpitaux publics et appelle tous les militants à rejoindre les mobilisations à venir en particulier contre la fermeture des urgences de Mayenne la nuit.

Face à la dégradation des conditions de travail des personnels et d'accueil et de vie des résidents dans les Ehpad, le congrès exige un plan massif d'investissement et de recrutements de personnels. Le congrès salue l'engagement sans relâche des personnels.

Dans l'Education la situation est similaire, et l'école publique est désormais à l'os. La Mayenne a connu près de 150 fermetures de classes depuis 2017 dans les écoles publiques, et les regroupements et fusions d'écoles se multiplient. Dans le même temps, faute de moyens dans le médico-social, face à la destruction des établissements spécialisés et l'insuffisance notoire des personnels d'accompagnement, des centaines d'élèves en situation de handicap n'ont pas accès à la prise en charge globale et la scolarisation à laquelle ils ont droit. Le congrès revendique l'arrêt de l'inclusion scolaire systématique et indifférenciée, sans respect des besoins des élèves. Il revendique des moyens pour les établissements médico-sociaux.

Le congrès soutient ses syndicats FO de l'enseignement dans leur lutte contre la territorialisation de l'école au travers des rythmes scolaires et de la loi Rilhac sur la direction d'école, contre l'autonomie des établissements, contre la réforme des collèges, du lycée et celle du baccalauréat, contre Parcoursup qui empêche l'accès véritable aux études choisies, voire pour certains aux études supérieures. Le congrès dénonce l'actuelle situation des Accompagnants d'Élèves en Situation d'Handicap et soutient leurs revendications : un véritable statut de la fonction publique, un salaire à temps complet avec alignement sur la grille de catégorie B (base de 24h par semaine) et l'accès à des formations qualifiantes.

Le congrès dénonce la remise en cause des diplômes nationaux. Le congrès s'inquiète de la prolifération de formations supérieures privées directement liées aux grosses entreprises mayennaises financées par des fonds publics. Au prétexte de proposer de nouvelles formations aux jeunes en Mayenne, elles mettent en place des formations « maison », parfois non qualifiantes remettant en

cause les classifications et non négociables sur le marché du travail. C'est le retour à l'école du patron du XIXème siècle !

Le congrès réaffirme son opposition au financement de l'UCO (dite « Université » Catholique de l'Ouest) et de toutes les filières d'enseignement supérieur privé par des fonds publics (collectivités publiques de Laval Agglo, Conseil départemental, conseil régional) pour leur implantation en Mayenne et leur fonctionnement. Pour le congrès, l'argent public doit servir à l'école Publique et non au financement d'établissements privés.

Le congrès rappelle que la santé comme l'Education ne sont pas des valeurs marchandes, ni des marchandises.

Le congrès dénonce le plan d'économie menée sans discernement par le conseil régional des Pays de la Loire qui organise la suppression de centaines de postes, la diminution drastique des subventions aux associations « sociales », d'insertion et culturelles.

AFOC (Association FO des consommateurs)

Le congrès rappelle que chaque adhérent FO bénéficie d'une affiliation à l'AFOC. Chaque adhérent FO peut solliciter l'AFOC et être défendu pour tout ce qui relève de la consommation.

Jeunesse

Le congrès dénonce la précarisation des jeunes.

La multiplication des contrats précaires nuit à l'insertion des jeunes et à leur accès au CDI. Les contrats d'intérim, de CDD très courts, de type CEE, contrats civiques et autres ne doivent pas faire de la jeunesse une main d'œuvre gratuite ou sous-payée et corvéable à merci. Le congrès mandate la CE et le Bureau de l'UD FO 53 pour développer des informations et des actions syndicales à destination de la jeunesse visant notamment à montrer en acte la force et les valeurs du syndicalisme libre et indépendant.

Le congrès se félicite de l'abandon du SNU. Pour autant, le congrès constate que tous les dispositifs d'embrigadement des jeunes scolarisés ne disparaissent pas (« classes de défense et de sécurité globale », « classes engagées » ...).

Le congrès constate que le président Macron n'a pas abandonné sa volonté d'embrigadement de la jeunesse, puisqu'il s'agit de remplacer le SNU par un service militaire « volontaire » s'adressant aux jeunes adultes, afin de recruter 80 000 réservistes. Les jeunes qui sont les premières victimes des contre-réformes qui détruisent l'Ecole Publique seront les premiers à être enrôlés « volontairement » pour les guerres.

Handicap

Le congrès rappelle qu'il est indispensable de mobiliser toutes les structures syndicales afin de donner à la question du handicap toute son importance. L'heure est venue de traduire les ambitions, non plus en simples déclarations d'intention mais en actes assortis des moyens nécessaires pour faire véritablement progresser l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, l'accès à une retraite décente des travailleuses et des travailleurs en situation de handicap. Le congrès exige que le droit de ces personnes soit respecté. Il exige notamment la rapide ouverture de places pour les centaines de jeunes qui sont inscrits sur les listes d'attente des établissements et services médico-sociaux de la Mayenne, ainsi que les moyens pour faire fonctionner ces structures.

Le congrès demande la réduction des délais de traitement des dossiers de demande RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Le 25^{ème} congrès mandate la CE et le Bureau de l'UD-FO 53 pour se mettre à disposition de tous ses syndicats, tous ses délégués syndicaux, tous ses représentants, pour les soutenir dans leur action syndicale en les aidant à déposer partout les revendications et pour contribuer à la mise en œuvre des moyens pour obtenir satisfaction.

Le 25^{ème} congrès appelle dans le même temps tous les syndicats FO en Mayenne, tous les délégués syndicaux, tous les délégués du personnel, tous les élus et représentants FO dans toutes les instances, à renforcer les implantations des syndicats FO tant dans les entreprises privées que dans les services publics.

Le 25^{ème} congrès invite l'ensemble de ses délégués à rester en lien étroit et permanent avec leur Union Départementale pour construire l'effort et la lutte interprofessionnelle en faveur de tous les salariés du département.

Le 25^{ème} congrès appelle tous les salariés, actifs, chômeurs, retraités à rejoindre les rangs de la CGT-Force Ouvrière, notamment dans la période qui s'annonce, pour préparer les luttes syndicales pour gagner sur toutes les revendications.

Le congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière de la Mayenne appelle à l'unité d'action des organisations syndicales, à l'unité des travailleurs du public et du privé, des jeunes, des retraités, pour préparer sans tarder, toutes et tous ensemble, la grève générale, contre la politique va en guerre, pour l'augmentation des salaires, l'arrêt des budgets d'austérité, pour le retrait de la loi Macron-Borne sur les retraites, pour la défense des services publics, pour la défense de notre modèle social.

L'heure est à la mobilisation : Résister, Revendiquer et Agir pour reconquérir nos droits !

PAIN PAIX LIBERTÉ

Résolution adoptée à l'unanimité